

## Comité Régional de l'Emploi de la Formation et de l'Orientation Professionnelles

### Commission Territoires

Réunion du 12 mars 2019

Synthèse des échanges

Participants :

M. ANQUETIL Eric	FO
Mme BARON Anne	Pôle emploi
Mme DURAND Françoise	Medef
Mme GALLOIS Frédérique	Région Normandie
M. LAGRANGE Philippe	Direccte
Mme LEBRETON Elodie	Rectorat académique Région
M. LEBARBEY Alexandre	CGT
M. LEQUIN Thierry	CFE CGC
Mme MARION Alexandra	Direccte
M. MICHEL Jean Luc	CFDT (Président de la commission)
M. LEPELIER Ludovic	Medef
Mme RAMMANT Hélène	Carif Oref de Normandie
Mme SAINTEMARIE Sylvie	ARML
M. VOLEAU Yann	Carif Oref de Normandie

➤ **Ordre du jour :**

- Présentation des fonctionnalités complémentaires proposées par le site de l'animation territoriale
- Fonctionnement et retour d'information sur les CATEF
- Modalités de mobilisation des observatoires de branches dans les territoires
- Questions diverses

### Les fonctionnalités complémentaires proposées par le site de l'animation territoriale

*Présentation par Yann Voleau, Carif-Oref de Normandie*

Y. VOLEAU rappelle que le Carif-Oref de Normandie dispose d'une plateforme de travail collaboratif, appelée le Hub, dans laquelle on peut créer divers espaces pour divers partenaires.

Il a été convenu de créer un espace pour l'animation territoriale avec quelques outils collaboratifs à l'intérieur : pour l'instant on a fait le choix de créer un seul espace pour l'ensemble des territoires (on a fait des répertoires par territoire) mais à l'avenir il y aura la possibilité de créer des groupes de travail spécifiques.

A. MARION précise qu'au lancement du PRIC avait été lancé le HUB Carif-Oref pour pouvoir communiquer. Pour l'animation territoriale, le choix a été fait de « se raccrocher » au Hub Carif-Oref : le chapeau c'est le Hub Carif-Oref au sein duquel il va y avoir un espace Animation territoriale.

Y. VOLEAU souligne qu'à l'origine il s'agissait de développer un espace sur le site dédié à

l'animation territoriale mais les fonctionnalités offertes étant limitées il a été décidé de créer cette plateforme dans le Hub qui offre plus de possibilités et plus de souplesse.

Les outils proposés s'organisent sous forme de modules / fonctionnalités :

- un fil d'actualité (sorte de page à la facebook qui reprend toute l'activité de l'espace de travail)
- un module de calendrier pour créer des évènements, des réunions
- un système de gestion de fichiers (pour le moment il y a un répertoire par territoire avec la même architecture intérieure mais il y aura la possibilité de faire évoluer les choses)
- une liste de liens utiles
- un module de sondage
- un module WIKI qui permet de constituer une base de connaissance où on va créer des pages avec des liens entre les pages

Brice Louveau s'occupera de récupérer les fichiers intéressants qui seront déposés via la plateforme et de les publier sur le site de l'animation territoriale en accord avec les partenaires.

Le 14 mars prochain il y a une réunion de tous les animateurs des deux réseaux Etat et région (AEF et CDET) et les invitations pour s'inscrire sur cet espace de travail seront lancées à partir du 14/03.

A. MARION précise que la réunion du 14 mars prochain a pour objectif d'aborder la question du fonctionnement des CATEF, qui pour le moment se réunissent plus ou moins fréquemment et ne fonctionnent pas tous de la même manière. Il va y avoir des changements de manière de travailler et l'outil est là pour améliorer les échanges, les partages d'info...à condition que les gens acceptent de partager et qu'il y ait des personnes « moteurs ».

Il est acté par la commission que cette plateforme ne pourra fonctionner que si tout le monde « joue le jeu » afin de faire vivre cet outil en y intégrant les informations utiles à tous (dates de réunion, compte rendus, documents, échanges...). Pour précision, dès qu'un fichier est déposé sur la plate-forme tous les membres sont avertis.

Il est proposé d'avoir un temps de test et de faire un point d'ici la rentrée de septembre sur l'utilisation de cet outil.

## **Fonctionnement et retour d'information sur les CATEF**

---

P. LAGRANGE : la préfète de région a envoyé un courrier à l'ensemble des sous-préfets leur demandant d'inviter les partenaires sociaux aux réunions des CATEF.

Concernant les partenaires sociaux la liste CFDT, CGT, MEDEF et CPME a été reçue et rediffusée auprès de la Direccte et du Conseil régional.

A. LEBARBEY s'interroge sur les modalités d'information des employeurs et la procédure d'invitation des mandatés.

Concernant les mandatés, F. GALLOIS précise qu'au minimum un mail et un courrier d'invitation officiel sont envoyés aux mandatés.

Concernant les employeurs, il est proposé par P. LAGRANGE et F. GALLOIS d'envoyer un courrier co-signé Etat et Région (Directeur Régional et DGS par ex.) aux employeurs leur signifiant les personnes qui sont mandatées dans ces instances par leurs organisations syndicales.

Un modèle d'attestation de présence sera également élaboré.

### Les retours sur les premiers CATEF

Tous les membres de la commission s'exprimant sur le sujet ont une perception très positive de ces premières réunions :

F. DURAND estime que « c'est pro-actif », et que des choses intéressantes se passent et méritent d'être généralisées. On y sent la volonté de travailler ensemble : dans certains CATEF des groupes de travail vont se mettre en place, certains prévoient d'inviter des gens experts sur certaines problématiques...

JL MICHEL trouve qu'il y a un très bon accueil et que ces premières rencontres sont positives : ce sont des personnes qui se connaissent au niveau local et qui connaissent les enjeux.

A. LEBARBEY a reçu des échos satisfaisants. Le vrai enjeu selon lui est comment manœuvrer la question politique territoriale avec la question technique. Il précise que la CGT se placera sur la question politique.

P. LAGRANGE a eu des retours des UT et relaie également des échanges fructueux et positifs lors de la tenue de ces 1ers CATEF.

A. BARON, du côté de Pôle emploi, fait un retour de ses collègues qui soulignent la qualité des échanges et le côté technique.

JL MICHEL fait le constat que le binôme Etat/Région sur le plan local fonctionne bien et qu'il y a une habitude de travail et une envie de faire.

A. MARION précise que dans les villes « capitales » c'est le secrétaire général de sous-préfecture qui a vocation à remplacer le sous-préfet.

Plusieurs pistes de travail sont proposées dans le cadre de la commission :

- assurer un suivi des CATEF en faisant un état des lieux d'ici 2020 des sujets les plus récurrents qui pourraient faire l'objet ensuite d'un traitement régional ;

- faire remonter au bureau du Crefop des informations sur les actions des CATEF afin d'avoir une vision d'ensemble de tout ce qui se fait sur les territoires

=> Il est acté que la commission aura pour objet de faire remonter l'activité des CATEF (notamment les actions marquantes) et que la commission puisse être le lieu de présentation de ces actions afin de partager les expérimentations, les actions, les bonnes pratiques... Une analyse plus globale en fin d'année pourra être réalisée.

### Modalités de mobilisation des observatoires de branches dans les territoires

---

JL MICHEL constate l'existence d'une multitude de données mais la difficulté au plan local à les transformer en actions. On a souvent une vision nationale, parfois régionale...

Du travail est fourni par les observatoires mais la question est de savoir comment on s'organise en région pour que dans nos territoires ces informations aient une pertinence.

A. MARION précise que les travaux de prospective sont souvent faits par les branches à un niveau national... alors qu'il y a beaucoup moins d'études régionales. Dans le cadre du PIC national il y a eu des appels à projet auprès des branches pour faire des études : un certain nombre d'EDEC sont sortis par des branches mais quand on regarde ce n'est pas pour autant que l'on descend au niveau régional. Les travaux à l'échelle régionale sont assez rares.

A une échelle plus petite on va pouvoir avoir des études beaucoup plus locales. Par exemple la Direccte fait appel à l'AFPA sur des travaux de GPECT à très court terme.

Dans le PACTE il y a également la volonté d'agglomérer tout ce qu'on aura pour créer et mettre à disposition un data emploi.

A. LEBARBEY souligne que la fusion des OPCA en OPCO ré identifiera les branches rattachées et par là même les observatoires.

JL MICHEL estime que l'observation doit passer à la fois par les observatoires et l'outil BMO de Pôle emploi.

F. GALLOIS rappelle que sur tous ces sujets il y a le Carif-Oref qui avec son observatoire est le lieu où on peut passer des commandes très précises sur des territoires, des secteurs d'activités ... « notre partenaire c'est clairement le Carif-Oref » qui après peut se rapprocher des branches professionnelles pour avoir des données plus précises.

Pour F. DURAND il faut avoir une expertise d'analyse sur ce qu'on a déjà et le Carif-Oref est là également pour aider à faire cette expertise. La place du Carif-Oref est intéressante car on a des personnes en capacité de donner des tendances sur des territoires au regard des matériaux existants (données, études...). C'est remettre l'OREF dans ses travaux « d'accompagnement à l'observation objectivée ». Il faut un « Oref consolidé ».

A. LEBARBEY abonde en ce sens et précise que si on a la possibilité de repérer des grandes tendances relevant de plusieurs périmètres, seul l'OREF peut définir une logique en terme d'analyse notamment pour savoir par ex. pourquoi certains territoires présentent les mêmes besoins ou à l'inverse les mêmes compétences...Les branches n'ont pas la mission ou même la capacité à aller à la maille fine et à descendre infra-région. L'OREF est l'acteur qui semble être le plus en compétences sur ces sujets.

H. RAMMANT rappelle que plus on descend à une maille fine de territoire plus les données sont parfois compliquées à avoir. Mais par ailleurs l'OREF est en capacité de proposer des démarches d'analyse très qualitatives au plus fin des territoires à partir d'entretiens auprès des acteurs des territoires, d'enquêtes ciblées, etc.

Il est acté au compte rendu que la commission 3 porte un intérêt particulier à l'OREF de demain sur l'observation, sur l'expertise...

Un échange a lieu sur le circuit de commande de travaux à l'OREF.

P. LAGRANGE rappelle que les demandes sont validées par le bureau puis l'AG du Carif-Oref.

Dans le cadre de l'animation territoriale, il est acté que les CATEF émettant des besoins d'analyse, d'études...fassent remonter leurs demandes à Alexandra MARION pour la Direccte et Frédérique GALLOIS pour la Région afin de centraliser les demandes pour qu'elles soient ensuite analysées quant à leur faisabilité.

## **Informations et questions diverses**

---

► Une action de professionnalisation des mandatés des organisations syndicales (un temps d'appropriation et de sensibilisation) a été acté à l'AG du Carif-Oref. La commission demande à ce qu'elle ait lieu avant fin juin. La Direccte se rapproche du Carif-Oref pour confirmer cela.

► P. LAGRANGE informe que la Direccte organise avec Pôle emploi le 28 mars après midi une conférence régionale sur « Formation professionnelle et dialogue social » à l'INSA de Rouen.

*La prochaine réunion initialement prévue le 20 juin est reportée au 25 juin à 14h en visio sur les sites de la Direccte à Caen et Rouen.*